

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 419

Artikel: Sérénade énergétique
Autor: Lehmann, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Sérénade énergétique

L'actualité passe rapidement. Rappelez-vous pourtant ! Il y a eu d'abord les manifestations anti-nucléaires de Gösgen avec le déploiement ridicule de forces de polices venues de tous les cantons. On aurait voulu faire de la publicité aux opposants du nucléaire qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

Puis la radio nous a gratifié de commentaires ébahis sur l'accord franco-allemand en matière de surgénérateurs avec cet intarissable Eric Schärli venant nous expliquer le miracle de la production du Plutonium. Pas un mot d'ailleurs sur le fait que le Plutonium est, avec peut-être la dioxine (Seveso), la plus dangereuse saleté que l'homme ait produit par ses manipulations de la matière.

Puis on nous annonce triomphalement que les Suisses ont accru leur consommation d'électricité et de mazout. Relevons à ce propos que l'Agence internationale de l'Energie avait déjà constaté qu'en Suisse, justement, on ne faisait aucun effort digne de ce nom dans le domaine des économies d'énergie; critique que nos édiles et promoteurs de centrales avaient rejetée avec indignation (sous prétexte d'ingérence inadmissible dans nos affaires intérieures ?).

Pour couronner le tout, on trouve dans la « Tribune le Matin » du mardi 5 juillet, à la page des affaires, un article de Henri E. Magnenat intitulé « de l'électricité dans l'air » où on lit, entre autres, ceci : « On aimerait dès lors que les opposants à l'énergie nucléaire, pour la défense de leur cause, restreignent leurs besoins personnels... or rien ne montre que ces adeptes de l'arrêt de l'accroissement de l'énergie ou d'un frein à son renchérissement (sic) entendent donner l'exemple d'un mode de vie différent ». Je n'invente rien.

Il est indispensable de revenir sur ce genre d'argumentation, pour constater d'abord que l'auteur de l'article n'a aucun moyen de savoir si les opposants au nucléaire ne font pas des économies d'énergie chez eux.

Si l'on poursuit le raisonnement de M. Magnenat jusqu'à sa conclusion logique, il faudra diviser la Suisse en deux clans : ceux qui s'opposent au nucléaire et qui devront s'éclairer à la chandelle ou se coucher avec les poules pour que les autres, ceux qui sont pour le nucléaire, puissent disposer de tout le courant que leur moindre caprice puisse exiger. Moyennant quoi « on » sera éventuellement d'accord de ne pas construire toutes les centrales nucléaires projetées.

On retrouve là un raisonnement, si c'en est un, qui est souvent utilisé par ceux qui détiennent le pouvoir ou sont plus ou moins bien installés dans le fromage : les opposants du système ne devraient avoir le droit de bénéficier d'aucun des avantages de ce système, à la limite, ils devraient être exclus.

C'est simpliste, prétentieux et inefficace.

Il existe d'autres moyens pour réduire la consommation de courant ou de mazout. Les plus efficaces sont ceux qui s'attaquent aux gaspillages les plus évidents. J'ai déjà cité le chauffage électrique direct. Il y a aussi les grosses voitures. Les chambres inhabitées mais néanmoins chauffées, les piscines privées ou publiques chauffées au mazout ou au gaz, les grands immeubles mal isolés. Mais voilà, tous ces gaspillages sont en général le fait de gens qui ont, comme on dit, les moyens. Et souvent, ils bénéficient même d'une prime de gaspillage sous la forme d'une réduction de tarif au-delà d'une certaine consommation. Alors n'est-ce pas, cela forcerait de s'attaquer aux privilèges de ceux qui ont les moyens justement. Et ce combat là reste, pour l'instant tout au moins, très inégal.

P. Lehmann

AVS: on manœuvre à droite

Avec quelle surprise la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), organe du patronat et de la finance, n'a-t-elle pas appris le lancement d'un référendum contre la neuvième révision de l'AVS ! Les rédacteurs du dernier bulletin de la SDES écrivent donc : « De façon assez inattendue, un petit groupe de citoyens a lancé un référendum contre la neuvième révision de l'AVS adoptée par les Chambres fédérales lors de la dernière session d'été... »

Précautions oratoires

Les précautions oratoires ne trompent ici personne : ce « petit groupe inattendu » répond parfaitement aux réticences affichées, semaine après semaine, par la droite helvétique contre la politique sociale menée dans notre pays. Du reste, si la SDES fustige le lancement du référendum pour des raisons de « technique législative », elle est bien d'accord sur le fond (à l'image du responsable de l'Atout).

Oui, mais...

Et cela donne une conclusion mi-figue, mi-raisin : « Il est vrai que la neuvième révision de l'AVS a été menée à chef sans que soient suffisamment prises en considération les réalités économiques et sociales actuelles. Elle reflète dans une certaine mesure la confusion qui préside à l'évolution générale de la sécurité sociale en Suisse. Pourtant, on ne saurait affirmer que le référendum permette d'écarter cette confusion. On notera toutefois que c'est la première fois depuis 1948 que le référendum est lancé contre une révision de l'AVS, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour les révisions ultérieures ».

Les signatures que recueille ce « petit groupe inattendu » sont donc un investissement pour l'avenir. Les manœuvres ont commencé.